

DROGUES AU VOLANT
ATTENTION :
RISQUÉ!



Québec 

TABLE DES

DROGUES AU VOLANT
ATTENTION :
RISQUÉ!



MATIÈRES

Drogues au volant : attention - risqué!	5
Saviez-vous que?	7
Quelques données de l'étude de la SAAQ réalisée de 1999 à 2002	9
Les risques associés à la conduite sous l'influence de drogues	10
Dépresseur du SNC	
<i>Tranquillisant et somnifère</i>	11
<i>Opiacé</i>	13
<i>Solvant</i>	15
Stimulant du SNC	
<i>Cocaïne et amphétamine</i>	17
Perturbateur du SNC	
<i>Cannabis</i>	19
<i>Hallucinogène</i>	21
Médicaments et conduite automobile	23





DROGUES AU VOLANT
ATTENTION :
RISQUÉ !

La conduite avec les



facultés affaiblies est particulièrement associée à la consommation d'alcool, qui demeure toujours, avec la vitesse, une des deux principales causes de décès sur les routes. Toutefois, la conduite sous l'effet des drogues préoccupe de plus en plus. Un récent sondage révèle que les Canadiens considèrent le problème des jeunes conducteurs aux facultés affaiblies par l'alcool et les drogues aussi grave que le problème général de la conduite en état d'ivresse¹.

1. Sondage sur la sécurité routière, *Les drogues et la conduite*, Fondation de recherches sur les blessures de la route, Novembre 2006.



SAVIEZ-VOUS QUE?

- Il n'y a pas de drogues inoffensives. Toutes les drogues agissent sur le cerveau et les effets qu'elles produisent sont incompatibles avec la conduite automobile.
- Bien souvent, le conducteur sous l'influence de drogues n'est pas conscient que ses facultés sont affaiblies. Les drogues affectent sa capacité à conduire, et ce, même lorsqu'il a l'impression que les effets se sont dissipés.
- Conduire un véhicule lorsque sa capacité à conduire est affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue est une infraction criminelle.

**DROGUES AU VOLANT
ATTENTION :**

RISQUÉ!

- Les effets des drogues peuvent varier d'une personne à l'autre et même d'une fois à l'autre. Cela dépend :
 - Du produit consommé : quantité, qualité, mode d'utilisation, tolérance au produit, etc.;
 - De l'individu : poids, âge, état de santé et d'esprit, etc.;
 - Du contexte : moment de la journée, lieu, seul ou avec des amis, etc.
- 4,8 % des conducteurs canadiens qui ont participé à l'Enquête sur les toxicomanie au Canada en 2004 ont déclaré avoir pris le volant dans les deux heures suivant la consommation de cannabis.
- La conduite sous l'influence du cannabis est un comportement plus fréquent chez les jeunes. Ainsi, 20,6 % des conducteurs âgés de 16 à 19 ans disent avoir conduit sous l'influence du cannabis. Pour ce groupe d'âge, il est plus fréquent de conduire sous l'influence du cannabis que sous l'influence de l'alcool (19,6 %).
- La conduite automobile sous l'influence de drogues illicites est nettement liée à la conduite de nuit, aux hommes et à la jeunesse.

QUELQUES DONNÉES DE L'ÉTUDE DE LA SAAQ RÉALISÉE DE 1999 À 2002²

Les données suivantes proviennent des analyses de sang faites chez les conducteurs québécois décédés entre 1999 et 2002 :

- On a retrouvé de l'alcool ou des drogues chez 46,4 % des conducteurs décédés, soit près d'un conducteur sur deux;
- Des drogues ont été retrouvées chez près de 25 % des conducteurs décédés, soit un conducteur sur quatre;
 - Parmi tous les cas de drogues, on a aussi décelé la présence d'alcool chez près de la moitié d'entre eux;
- Les principales drogues illicites retrouvées sont le cannabis, surtout chez les jeunes conducteurs, et la cocaïne. Les médicaments comme les somnifères et les tranquillisants se retrouvent chez les conducteurs âgés de 55 ans et plus.

2. Étude de la SAAQ, 2004, *Lien entre le dossier de conduite et la présence d'alcool et/ou de drogues chez les conducteurs décédés*. Étude de la SAAQ :, 2004, *Le rôle de l'alcool et des autres drogues dans les accidents mortels de la route au Québec : Résultats finaux*.

LES RISQUES ASSOCIÉS À LA CONDUITE SOUS L'INFLUENCE DE DROGUES

De façon générale, le fait de consommer des drogues augmente de deux à cinq fois le risque d'être impliqué dans un accident mortel par rapport à un conducteur sobre.

Aussi, le fait de consommer plus d'une substance psychotrope (alcool et drogue) à la fois augmente grandement le risque d'être impliqué dans un accident mortel de la route. Les effets des différentes substances consommées peuvent s'additionner mais également se multiplier. Par exemple, **le risque d'être impliqué dans un accident mortel est 200 fois plus élevé lorsqu'un conducteur a consommé du cannabis et une quantité d'alcool supérieure à 80 mg %.**

LES MÉLANGES IMPLIQUANT L'ALCOOL ET UN AUTRE PSYCHOTROPE SONT LES PLUS DANGEREUX.

Risque d'avoir un accident mortel lorsque vous avez consommé :		
Drogues	Seul	Avec alcool > 80 mg %
Alcool > 80 mg %	X 70,0	
Cannabis	X 1,6	X 203
Cocaïne	X 4,5	X 500
Benzodiazépine	X 3,9	Indéterminé

DÉPRESSEUR DU SNC*

TRANQUILISANT ET SOMNIFÈRE



*SNC: Système nerveux central



BARBITURIQUE BENZODIAZÉPINE GHB

“DROGUE DU VIOL”

- Somnolence
- Vertige
- Perte de la vision périphérique
- Augmentation du temps de réaction
- Perte de conscience

3. - *Drogues, santé et société*, Volume 2, numéro 2, Cannabis : Pharmacologie du cannabis et synthèse des analyse des principaux comité d'experts, Ben Amar, Mohamed, 2004.
- NHTSA, *Drugs and Human Performance Fact Sheets*, 2004.
- SFA/ispa (2004). *Alcool, drogues illégales, médicaments et circulation routière*.

DÉPRESSEUR DU SNC*

OPIACÉ



*SNC: Système nerveux central



MORPHINE HÉROÏNE MÉTHADONE

- Diminution des capacités physiques et mentales nécessaires à la conduite automobile
- Conduite lente
- Perte de coordination
- Perte de contrôle du véhicule
- Augmentation du temps de réaction
- Somnolence
- Vision trouble

DÉPRESSEUR DU SNC*

SOLVANT



*SNC: Système nerveux central



COLLE AÉROSOL (POPPERS)



- Diminution des habilités psychomotrices et cognitives
- Diminution de la perception visuelle
- Incapacité à se concentrer
- Diminution de la rapidité des mouvements
- Augmentation du temps de réaction

STIMULANT DU SNC*

COCAÏNE AMPHÉTAMINE



*SNC: Système nerveux central



SPEED **MÉTHAMPHÉTAMINE** **CRYSTAL METH** **MDMA** (ECSTASY)

- Comportements à haut risque comme la vitesse excessive, virage devant d'autres véhicules, agressivité
- Faux sentiment de confiance
- Somnolence, état dépressif, inattention (après la phase euphorique)
- Perte de coordination
- Dilatation des pupilles, ce qui a pour conséquence de diminuer l'adaptation à une lumière vive

PERTURBATEUR DU SNC*

CANNABIS



*SNC: Système nerveux central

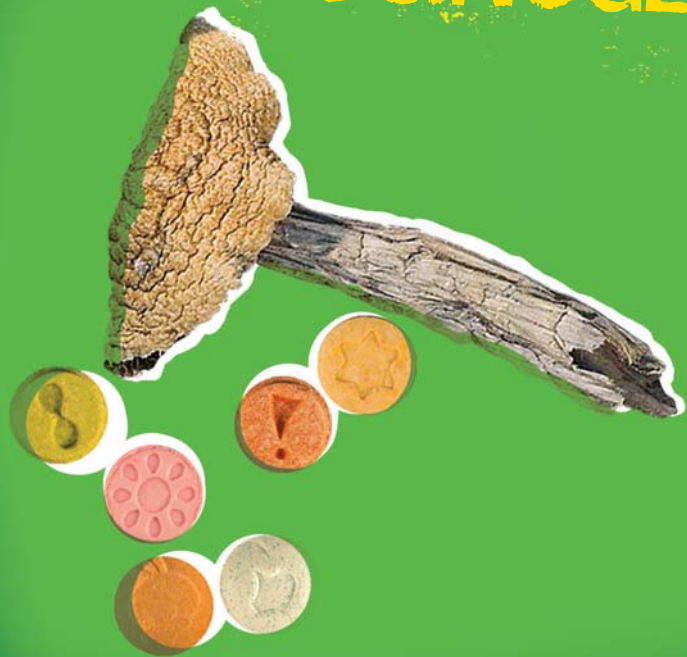


HASCHICH RÉSINE MARIJUANA

- Difficultés à se concentrer, à rester attentif à l'environnement routier
- Risque de moins bien percevoir l'environnement
- Perte de coordination
- Difficulté à maintenir une trajectoire en ligne droite
- Difficulté à rouler à une vitesse constante et à évaluer les distances
- Temps de réaction augmenté, réflexes ralentis et conduite hésitante
- Risque de ne pas pouvoir faire face à l'imprévu

PERTURBATEUR DU SNC*

HALLUCINOGENE



*SNC: Système nerveux central



LSD MESCALINE CHAMPIGNON MAGIQUE KÉTAMINE

- Hallucination
- Problèmes de coordination
- Perte du sens de la réalité
- Vision déformée
- Diminution importante des habilités psychomotrices et cognitives

MÉDICAMENTS ET CONDUITE AUTOMOBILE

Certains médicaments, qu'ils soient prescrits par votre médecin ou achetés en vente libre, peuvent altérer votre capacité à conduire en provoquant des troubles de la vigilance, de l'attention, de la vision, du comportement ou une perturbation de l'équilibre. Voici les classes de médicaments pouvant altérer la capacité à conduire⁴ :

- Neuroleptiques
- Sédatifs
- Antiparkinsoniens
- Médicaments contre le rhume et la toux
- Anxiolytiques
- Antiépileptiques
- Antihistaminiques systémiques
- Hypnotiques
- Analgésiques
- Médicaments contre le diabète
- Médicaments ophtalmologiques
- Antidépresseurs
- Anesthésiques
- Antiémétiques et antinauséeux

Il est donc important de consulter les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens) afin de connaître les effets de ces médicaments sur la conduite automobile et de toujours lire attentivement les indications sur les contenants des médicaments, qu'ils soient prescrits par le médecin ou en vente libre.

4. Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), *Mise au point : Médicaments et conduite automobile*, Septembre 2005.

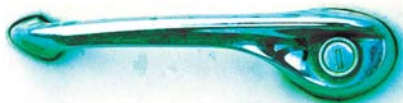
LORSQU'ON CONSOMME, ON NE CONDUIT PAS!

Des solutions:

- ne pas consommer lorsque vous avez à conduire;
- pour les sorties de groupe, avoir recours à un conducteur désigné;
- prendre le taxi ou les transports en commun;
- utiliser un service de raccompagnement;
- appeler un ami, un membre de la famille;
- dormir sur place.

On est tous responsables de notre conduite!





POUR NOUS JOINDRE

Québec: 418 643-7620 Montréal: 514 873-7620 Ailleurs: 1 800 361-7620, sans frais
www.saaq.gouv.qc.ca

**Société de l'assurance
automobile**

Québec



**Sécurité
routière**

*On est tous responsables
de notre conduite*

C4591 (0703)